

DEPARTEMENT

**Des délibérations du Conseil Municipal**

MANCHE

**De la Commune de Champeaux**

**Séance du 27 avril 2021**

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

**Date de la convocation**

21/04/2021

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

**Date de l'affichage**

21/04/2021

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

**Réf. : 2021-04-27/09**

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**CONTRAT DE  
MISSION DE  
SECRETARIAT**

**DCM 2021-04-27/09 : CONTRAT DE MISSION SECRETARIAT**

Mme le Maire propose la création d'un contrat non permanent d'accroissement temporaire d'une durée de 10 heures réparties sur un mois, proposé afin d'accompagner sur des tâches précises le secrétariat (préparation des élections, rédaction d'actes administratifs...) à des secrétaires retraitées (anciennes DGS de préférence).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le Maire

Sophie JULIEN FARCIS



DEPARTEMENT

**Des délibérations du Conseil Municipal**

MANCHE

**De la Commune de Champeaux**

**Séance du 27 avril 2021**

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

**Réf. : 2021-04-27/01**

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**DESIGNATION D'UN  
SUPPLEANT A LA CLECT**

**DCM 2021-04-27/01 : DESIGNATION D'UN SUPPLEANT A LA CLECT**

Pour suppléer Monsieur Serge PORTAIS, délégué de la commune auprès de la Communauté de Communes, à la CLECT, Mme Claudine Giard se porte seule candidate.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la désignation de Mme Claudine Giard comme suppléante de Monsieur PORTAIS à la CLECT.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le Maire  
Sophie JULIEN FARCIS



DEPARTEMENT

**Des délibérations du Conseil Municipal**

MANCHE

**De la Commune de Champeaux**

**Séance du 27 avril 2021**

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

**Réf. : 2021-04-27/02**

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**DCM 2021-04-27/02 :**

**TRANSFERT DE LA  
COMPETENCE MOBILITE  
A LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNE**

**TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'ORGANISATION DE LA MOBILITE  
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le transfert compétence de l'organisation de la mobilité à la Communauté de commune Granville Terre et Mer.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

  
Sophie JULIEN FARCIS

# EXTRAIT DU REGISTRE

## Des délibérations du Conseil Municipal

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

Réf. : 2021-04-27/03

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**ADOPTION DU PACTE DE  
GOUVERNANCE DE LA  
COMMUNAUTE DE  
COMMUNES**

**DCM 2021-04-27/03 : ADOPTION DU PACTE DE GOUVERNANCE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES GRANVILLE TERRE ET MER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Pacte de Gouvernance de la Communauté de Commune Granville Terre et Mer.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION



Sophie JULIEN FARCIS

# EXTRAIT DU REGISTRE

## Des délibérations du Conseil Municipal

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

Réf. : 2021-04-27/04

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**PARTICIPATION AUX  
FRAIS DE SCOLARITE**

**RPI DRAGEY RONTHON**

**DCM 2021-04-27/04 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE**

**RPI DRAGEY RONTHON**

La participation de la commune de Champeaux au fonctionnement du syndicat scolaire Dragey-Ronthon-Genêts-Saint Jean le Thomas 2020 s'élevait à 3600 euros. Le solde a bien été réglé le 26/09/2020, cependant l'acompte demandé appelé le 06/04/2020 et rappelé le 12/06/2020 n'ayant pas été réglé, cette somme s'ajoute aux 3150 euros appelés pour l'année 2021.

La commune doit donc régler 5850 euros au RPI de Dragey-Ronthon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement des 5850 euros de participation aux frais de scolarité dus au RPI de Dragey-Ronthon et autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire

Sophie JULIEN-FARCIS



# EXTRAIT DU REGISTRE

## Des délibérations du Conseil Municipal

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

**Réf. : 2021-04-27/05**

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**PARTICIPATION AUX  
FRAIS DE SCOLARITE**

**ECOLE SAINTE THERESE**

**DCM 2021-04-27/05 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE**

**ECOLE SAINTE THERESE**

L'école Sainte Thérèse sollicite une subvention de 2230.22 euros pour l'année 2020. Lors du conseil du 08/12/2020, le conseil avait délibéré et adopté une participation aux écoles privées alignée sur le montant le moins élevé appelé par les écoles publiques, soit 360.71 euros par an et par élève.

Mme Le Maire propose donc de payer une subvention de 1442.84 euros pour les 4 enfants scolarisés à l'école Sainte Thérèse en 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement des 1442.84 euros de participation aux frais de scolarité à l'école Sainte Thérèse et autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire  
  
Sophie JULIEN-FARCIS



# EXTRAIT DU REGISTRE

## Des délibérations du Conseil Municipal

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

**Réf. : 2021-04-27/06**

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**ANNULATION DE  
CREANCES**

**DCM 2021-04-27/06 : ANNULATION DE CREANCES**

Le N° 61 route des Falaises n'étant pas raccordé au tout à l'égout de la commune, la facture de 26.46 euros, émise au motif d'assainissement par la commune, est erronée.

Mme le Maire demande au Conseil d'annuler le titre émis d'une somme de 26.46 euros au bénéfice de Mme Justine LOISEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement l'annulation de créance du montant de 26.46 euros et autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire  
  
Sophie JULIEN FARCIS



# EXTRAIT DU REGISTRE

## Des délibérations du Conseil Municipal

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

**Date de la convocation**

21/04/2021

**Date de l'affichage**

21/04/2021

Réf. : 2021-04-27/07

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**COMPOSITION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

(Membre du Conseil Municipal)

**DCM 2021-04-27/07 :**

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

(Membre du Conseil Municipal)

Mme GRETHEN-SEZILLE, Mme GIARD, Mme BOUCHAUD, Mr JOLY, Mr GODEFROY se portent candidats pour être membres du CCAS en tant que représentants du conseil municipal.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les membres du CCAS (membres du Conseil Municipal).

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

10 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le Maire  
  
Sophie JULIEN FARCIS



DEPARTEMENT

## Des délibérations du Conseil Municipal

MANCHE

### De la Commune de Champeaux

Séance du 27 avril 2021

**Nombre de membres**

En exercice :10

Présents : 9

Pouvoirs : 1

Votants :10

L'an deux mil vingt-et-un,

Le mardi 27 avril deux mille vingt-et-un à vingt heures quarante minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sophie JULIEN-FARCIS.

**Date de la convocation**

21/04/2021

Présents : Mme Sophie JULIEN FARCIS, Mr François LEGATHE, Mr Serge PORTAIS, Mme Sophie LETELLIER, Mme Claudine GIARD, Mr Thierry JOLLY, Mme Nadine ROBIN, Mme Annabelle BOUCHAUD, Mme Dominique GRETHEN-SEZILLE.

**Date de l'affichage**

21/04/2021

Absents excusés : Monsieur Cédric GODEFROY.

**Réf. : 2021-04-27/08**

Pouvoirs : Monsieur Cédric GODEFROY donne pouvoir à Mme Sophie JULIEN FARCIS

Mme Annabelle BOUCHAUD est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet de la délibération**

**ATTRIBUTIONS DE  
SUBVENTION**

**DCM 2021-04-27/08 : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTION**

18 demandes de subvention ont été reçues en mairie. A partir du tableau récapitulatif transmis aux conseillers, Mme le Maire propose de distinguer les subventions relevant plus du CCAS (santé publique, insertion...) et de ne voter des subventions que pour les domaines de la sécurité, de la culture (Festival Dune Music à l'autre, Comité des Fêtes, SNSM).

Elle propose d'accorder une subvention de base égale à 350 euros, accordée aux associations Festival Dune Music à l'autre, Comité des Fêtes et SNSM, et de valider le principe de subvention exceptionnelle en cas de projet précis nécessitant financement qui serait présenté en cours d'année. Une proposition de refus de subvention pour l'association *Au bonheur des bêtes* est proposée au profit d'une démarche de convention pour le contrôle et stérilisation des chats errants sur la commune.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité et autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Champeaux le 30 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,

9 POUR

0 CONTRE

1 ABSTENTION

  
Sophie JULIEN FARCIS  
